

COMMUNE DE TALLOIRES - MONTMIN



COMPTE RENDU SOMMAIRE RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL lundi 16 novembre 2020 – 20h00

Le conseil Municipal :

- A assisté au rendu de l'étude patrimoniale relative à l'Eglise du Bourg de Talloires (à 18h30)
- A désigné Olivier MOUZIN comme secrétaire de séance ;
- A été informé de l'absence de préemption exercée par le Maire au nom du conseil municipal pour les DIA n°31-2020 à 36-2020,
- A décidé la réduction de loyer pour le Golf du Lac d'Annecy en raison de la crise sanitaire,
- A pris acte de l'opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale des Maires à la Présidente du Grand Annecy,
- A décidé de passer une Convention Territoriale Globale avec la CAF de Haute-Savoie,
- A opté pour l'acquisition de la parcelle n° 45 – section AM à la Conche,
- A opté pour la vente de la parcelle n° 197 - section A au Roc de Chère au profit du Conservatoire du Littoral,
- A décidé la passation d'une convention avec le CAUE pour une étude d'aménagement du Centre Bourget du front de Lac,
- A décidé la passation d'une convention avec le CAUE pour une étude d'aménagement du Clos du Moine,
- A désigné un membre du Conseil Municipal pour la prise de décision relative au PC n° PC 074 275 20 X 0026,
- A décidé la passation d'un Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles avec le Grand Annecy.